

Communiqué de presse

Corinne Gallant reçoit le Prix des droits de la personne

15 septembre 2014



Photo 1 : De gauche à droite : Le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, l'honorable Graydon Nicholas, Corinne Gallant et Randy Dickinson, président de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick.



2 Corinne Gallant

FREDERICTON – Le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, l'honorable Graydon Nicholas, a remis le Prix des droits de la personne du Nouveau-Brunswick 2014 à une féministe éminente de Moncton lors d'une cérémonie qui s'est déroulée aujourd'hui à la Résidence du gouverneur à Fredericton.

« Pendant des décennies, Corinne Gallant a accompli un travail remarquable pour défendre les intérêts des femmes et je suis enchanté que la Commission des droits de la personne souligne ses efforts, ses réalisations et ses qualités de chef, a déclaré Randy Dickinson, président de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick. Je suis particulièrement ravi, car le travail des féministes passe trop souvent inaperçu. »

Née à Moncton en 1922, Mme Gallant a été membre de la congrégation des religieuses de Notre-Dame du Sacré-Cœur pendant 26 ans, se laïcisant en 1970.

L'une des premières femmes acadiennes à poursuivre des études jusqu'au

doctorat, elle a entrepris une longue carrière à l'Université de Moncton comme professeure de philosophie. C'est à ce titre qu'elle a pu lancer le premier cours

sur le féminisme à l'université, cours qu'elle dirigea jusqu'à sa retraite en 1994. Mme Gallant a également été l'auteure d'un livre sur la philosophie féministe (*La philosophie... au féminin*, éditions d'Acadie, Moncton, 1984) largement utilisé dans les établissements de langue française. Elle a aussi été présidente de la première organisation nationale de chercheures féminines, l'Institut canadien de recherche sur les femmes (ICREF).

En outre, Mme Gallant a joué un rôle clé dans la création du Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick, et a aidé à établir un refuge pour femmes battues à Moncton. Elle a également travaillé pour les droits des acadiens et acadiennes, en particulier les droits du français comme langue officielle, en plus de se mêler par sa présence et ses écrits journalistiques aux luttes de diverses grandes causes dans les domaines de l'art/le théâtre l'Escaouette et de l'environnement/la rivière Petitcodiac.

Elle a plusieurs prix à son actif, notamment l'Ordre du Canada 1989, le Prix du Gouverneur-général en commémoration de l'affaire personne 2012 et le rang de professeur titulaire de l'université de Moncton 2004.

Simone LeBlanc-Rainville a publié une biographie de 400 pages sur cette femme remarquable (*Corinne Gallant : Une pionnière du féminisme en Acadie*, Institut d'études acadiennes, 2012)

« Ma carrière de professeure de philosophie m'a incitée à approfondir la richesse de la notion de personne», a déclaré la lauréate. Par la suite, j'ai travaillé avec des groupes féministes en vue d'améliorer la situation déplorable des femmes dans notre société. La Loi sur les droits de la personne a été une précieuse arme dans nos revendications pour la réalisation d'une société juste et égalitaire. »

Le Prix des droits de la personne du Nouveau-Brunswick a été créé par la Commission des droits de la personne en 1988 pour souligner le 40^e anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Chaque année, le prix est décerné à un individu ou à un groupe qui s'est démarqué, à titre bénévole, par ses efforts, ses réalisations et son leadership pour faire avancer les droits de la personne et l'égalité dans la province.

Le prix est une élégante sculpture en bois qui est exposée en permanence à la Résidence du Gouverneur à Fredericton. Les noms des récipiendaires sont répertoriés sur la base de la sculpture, et on présente à chaque récipiendaire un certificat encadré et l'épinglette du Prix des droits de la personne.

Le prix est remis lors de la Journée des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, le 15 septembre, qui est la date anniversaire de l'entrée en vigueur de *la Loi sur les droits de la personne* en 1967.

LIEN: photo haute résolution

Renseignements pour les medias : Francis Young, agent des droits de la personne, Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, 1-888-471-2233506-453-2301